



PAGE 2
Le projet de Clara-Zetkin en actions



PAGE 3
Citoyen un jour, citoyen toujours !



PAGE 4
La formation façon GRETA !

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATION

n°49

28 mars 2017
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

Le budget communal

Le budget 2017 sera voté en conseil municipal le 30 mars prochain. Les grandes lignes des orientations financières de la ville étaient présentées aux Villetaneusiens en réunion publique le 15 mars. **Voir en page 3.**



Réunion publique sur les orientations budgétaires à l'Hôtel de ville le 15 mars 2017. (© Erwann Quéré).

en discussion



Pour la première fois, le 30 mars prochain, nous allons demander au conseil municipal de voter un budget à moins 3.76%. La baisse continue des recettes, notamment celles de l'État, nous contraint.

Malgré cela, nous poursuivons nos efforts pour maintenir le niveau des services aux habitants et préparer l'avenir de notre ville.

Pourrons-nous maintenir ce cap encore plusieurs années ? Le risque est là. Et lorsqu'on entend certains candidats proposer moins de fonctionnaires et donc moins de services publics, il est temps de se mobiliser pour sauvegarder notre modèle social.

La question du service public doit être au cœur des élections à venir et des choix qu'il appartiendra à chacun d'entre nous de faire.

Le 22 mars 2017.

Carinne Juste, Maire,
1e vice-Présidente de Plaine
Commune

Les actualités...

D'DE KABAL
DÉMARRE EN MUSIQUE
Mercredi 29 mars à 18h30 au
Point Information Jeunesse



Afin de lancer le Laboratoire de déconstruction et revalorisation du féminin et du masculin par l'art et le sensible, D' de Kabal donnera une performance musicale avec MIA (chanteuse), suivie d'une rencontre. **Toutes les informations au Point Information Jeunesse au 01 55 99 01 00 et auprès du service culturel au 01 49 40 76 04.**

ATELIER : NOS AMIES LES POULES !
Mercredi 29 mars 2017 de 14h à 16h au centre Clara-Zetkin
Dessins, peintures, jeux et quizz, diffusion de petits films sur le thème de la poule, le



© Julien Jaouin/ Studio Hans Lucas

centre socioculturel vous invite à découvrir tous les secrets des poules ! Cet atelier, mené par l'association les poules de la butte, prépare la sortie en famille du mercredi 5 avril 2017 sur la Butte Pinson pour aller rencontrer des vraies poules et découvrir ensemble le premier poulailler partagé d'Île de France situé à deux pas du centre... **Attention, sur inscription. Infos au 01 49 98 91 10.**

27^e RENCONTRES POUR L'EMPLOI ! À AUBERVILLIERS
Jeudi 30 mars de 9h30 à 16h30 Dock Eiffel, 45 Avenue Victor Hugo à Aubervilliers
Organisées deux fois par an, les Rencontres pour l'emploi s'adressent aux chercheurs d'emploi, aux étudiants et aux salariés en recherche de reconversion. Mettez plus de chances de votre côté : préparez-vous en participant à l'atelier tremplin



à la Maison de l'emploi de Villetaneuse : mercredi 29 mars 2017 de 9h30 à 12h30. **Entrée gratuite ouverte à tous. Toutes les infos auprès de la Maison de l'Emploi au 01 71 86 36 00.**

PRIX CYCLISTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Dimanche 2 avril à partir de 8h30. Départs et arrivées rue Roger-Salengro.



Les cyclistes amateurs des clubs d'Île-de-France ont rendez-vous pour un grand week-end de courses cyclistes dans le centre ville de Villetaneuse à l'occasion du Prix du Conseil municipal ! **Les départs :**
• 8h30 : cadets ;
• 10h30 : minimes ;
• à partir de 12h : écoles de

Toute l'actu
sur le site de la ville



vélo ;
• 13h30 : minimes cadettes ;
• 15h : juniors seniors dames.
Buvette (payante) ouverte toute la journée.

UN PRINTEMPS JOUEUR CÔTÉ JEUNESSE
Du 3 au 14 avril 2017



Avec le service jeunesse, le printemps sera ludique : le jeu sera décliné dans tous ses états et différents partenaires (l'Université, les médiathèques, le CICA...) s'associent à une programmation riche de sorties, de créativité, de sports... **Inscriptions aux activités les lundis 3 et 10 avril de 9h30 à 12h. Renseignez-vous à la Maison de quartier rue Paul-Langevin au 01 49 71 58 80 ou au 01 49 40 16 31.**

On passe à l'action au CENTRE CLARA-ZETKIN !

Ouvert en 2010, le centre Clara-Zetkin offre un lieu de vie participatif, pour et avec les habitants, toutes générations et quartiers confondus... Le 15 mars dernier, habitants, usagers du centre, associatifs, partenaires, administratifs, élus se sont retrouvés pour commencer à imaginer ensemble des actions autour des trois grands axes retenus dans son projet social 2016-2019, le tout sur un mode ludique et participatif...

Après un petit film rappelant le rôle d'un centre socio-culturel et un jeu pour se détendre les uns les autres, les participants réunis en six groupes avaient devant eux une enveloppe contenant un défi : imaginez deux actions concrètes répondant aux nouveaux objectifs du centre... Chaque groupe a alors mobilisé sa connaissance de la ville et a débattu avec passion avant de présenter à tout le monde les actions imaginées... Au final, il y avait 4 idées pour chacun des 3 objectifs du centre... En voici un condensé.

Que pourrait faire le centre pour favoriser l'émancipation, l'autonomie et le pouvoir d'agir des habitants ?

« Il faudrait multiplier les permanences d'accès aux droits » pour le logement, sur ordinateur ; car s'émanciper c'est trouver des solutions à ses problèmes. Un groupe propose d'« aller vers les habitants dans chaque quartier pour discuter et recueillir leurs idées » car rien ne vaut le contact humain pour mieux se comprendre. Chacun s'accorde pour proposer des moments d'échanges libres entre les générations « un lieu d'expression libre pour tous », « des espaces de pratiques artistiques »...

Comment répondre collectivement aux besoins de tous les Villetaneusiens ?

Pour certains le centre est trop au nord et la ville devrait « créer une annexe au sud » ou le centre pourrait devenir mobile, voire partager ses locaux avec la Maison de quar-

tier Paul Langevin de temps en temps... « Avec des activités hors les murs » comme participer au « Café des parents » qui existe déjà sans une présence municipale. Pour d'autres, « les jeunes adultes sont trop absents ». Il faudrait « les inviter plus, les sonder pour savoir ce qu'ils veulent ». De même qu'il faudrait « favoriser les liens entre les générations » et décloisonner les publics

Comment accompagner la parentalité et développer la dimension familiale du centre ?

Cela pourrait passer par des actions intergénérationnelles : pourquoi ne pas « inviter adultes et personnes âgées à partager le repas avec les enfants dans les cantines » ? On pourrait aussi travailler à une transmission inverse des savoirs : les jeunes peuvent transmettre leur connaissance du numérique, ou participer à l'apprentissage de la langue par les aînés. Pour le dernier groupe, le brassage des habitants peut se faire dans des groupes de paroles à thème, des réseaux locaux d'entraides, des actions intergénérationnelles lors de grands événements sportifs culturels ou à la demande des habitants.

Vous souhaitez apporter votre contribution ?

Cette séance collective était destinée à lancer le mouvement et proposer à tous de passer à l'action. Pour aller plus loin, un comité d'usagers sera bientôt sur pieds au centre socioculturel pour réunir les adhérents et continuer à faire émerger des projets et les faire vivre. N'hésitez pas ! Le centre est là pour faire bouger les lignes ! ●



Durant une journée « jeux en famille » au centre Clara-Zetkin. (© Saddri Derradji)

UN AN DE CONCERTATION ET 3 GRANDS AXES RETENUS

Pour renouveler son projet, l'équipe du centre a multiplié rencontres et groupes de travail tout au long de l'année 2016. En octobre dernier, les trois axes ont été validés par la CAF, qui finance en partie la structure :
1 / favoriser l'émancipation, l'autonomie et le pouvoir d'agir ensemble en toute citoyenneté.
2 / répondre aux besoins de tous les Villetaneusiens en étant à l'écoute de leurs attentes puis mobiliser des partenariats pour y répondre collectivement.
3 / accompagner la parentalité, valoriser le rôle éducatif de tous, développer la dimension familiale.



En vidéo, le film projeté en début de séance



En téléchargement : le dossier du projet du centre socioculturel

DANS LA VILLE, EN BREF...

Un lycée à Villetaneuse ?

La Ville a sollicité le Conseil Régional pour construire un lycée à Villetaneuse. La Région partage le constat d'un manque de structures scolaires dans notre secteur. Aussi elle a demandé à la Ville de lui proposer plusieurs terrains qui permettraient de construire un lycée. Le maire a immédiatement saisi cette opportunité et a proposé plusieurs terrains avenue Jean-Baptiste Clément et avenue de la division Leclerc, à proximité de l'université et des transports en commun. A suivre, donc..

Echange avec l'Université

En février, Carinne Juste a rencontré le nouveau Président de l'Université. Un échange qui a permis de faire le tour des projets concernant la Ville et la fac : centre nautique, lycée, circulation piétonne et cycliste, emploi, logement étudiant... Les sujets de travail pour l'avenir sont nombreux et riches. Une collaboration Ville/Université ne pourra être qu'un atout pour chacun.

Echange avec le département

Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis est en charge de nombreux services publics dans notre Ville. Le Maire, Carinne Juste, a rencontré le président du Département en février dernier afin de faire le point sur les services départementaux présents à Villetaneuse. Il a été question de voirie, notamment de l'avenue Jean-Baptiste Clément et de son réaménagement avec trottoir et piste cyclable. Réaménagement de la route de Saint Leu, sécurisation de la rue Édouard Vaillant, et aménagement des feux avenue de la Division Leclerc étaient également à l'ordre du jour. Autre sujet : la petite enfance et le « relogement » du centre de PMI les Aulnes dans des locaux pérennes. La Ville a fait des propositions de locaux au Département en vue d'élaborer ensemble une Maison des Solidarités.

Elections présidentielles : vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes, vous avez la possibilité de désigner une autre personne pour voter à votre place. Attention, cette démarche demande des délais, il vaut mieux s'y prendre à l'avance. Sur votre lieu de résidence ou sur votre lieu de travail, rendez-vous au Tribunal d'instance (devant le juge ou le greffier en chef), au commissariat ou à la gendarmerie. Si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, un Officier de Police Judiciaire peut venir établir la procuration à votre domicile, dans un hôpital, une maison de retraite ou une clinique. Il faut adresser votre demande au Commissariat de Police et joindre un certificat médical.

Munissez-vous des documents suivants :

- votre pièce d'identité en cours de validité.
- L'identité complète de la personne qui reçoit la procuration (le prénom, le nom et le nom d'épouse s'il y a lieu, la date et le lieu de naissance, l'adresse à Villetaneuse)
- Qui peut voter à votre place ?**
La personne que vous autorisez à voter pour vous, doit être inscrite sur les listes électorales de Villetaneuse, mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote que le vôtre. Attention, cette personne ne peut détenir plus d'une procuration établie en France.
- Comment se passe le vote ?**
Une fois que votre procuration est établie, elle est ensuite adressée au maire de Villetaneuse, qui la fait déposer dans le bureau de vote concerné. Vous devez prévenir la personne qui est chargée de voter pour vous et elle doit se présenter le jour du vote avec sa propre carte d'identité. Il est inutile de lui confier votre carte d'électeur. ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Une pensée Cette campagne électorale est décidément déroutante et décevante ! Les « affaires » se multiplient, reléguant les sujets de fond à la portion congrue, si bien qu'elles privent les citoyens des vrais débats sur les programmes et les conséquences qu'ils auront dans notre vie quotidienne. Pour autant, l'heure ne doit pas être à la résignation ou à l'abstention. Ne nous laissons pas voler notre vote par des candidats porteurs

de projets néfastes pour notre société. Nous savons que dans les quartiers riches, peu d'électeurs oublient de se déplacer afin de faire élire le candidat qui les représente. Alors mobilisons-nous pour nos villes et pour une société plus juste et fraternelle !

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE» (PRG, Génération Écologie, Société Civile)

19 mars 1962
Le 19 mars a été institué journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars 1962, date symbolique et historiquement significative,

fait référence au cessez-le-feu en Algérie.

Cette reconnaissance de la douleur des victimes de ce conflit, civiles comme militaires, c'est les honorer et leur adresser le respect qui leur ait dû. C'est aussi la reconnaissance par la France de son histoire, c'est le reflet de cette France capable de regarder son histoire, de l'accepter, et d'en tirer les enseignements. Cette histoire reconnue, doit être nécessairement enseignée, car c'est celle de la France, celle de l'identité française. Dieunor EXCELLENT 06.69.29.58.09

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

Le vote par procuration, pensez-y !

À toutes celles et ceux qui ont l'intention de s'absenter lors des scrutins des 23 avril et 7 mai 2017, pensez à faire une procuration à un membre de votre entourage. Cette personne doit être inscrite sur les listes électorales de notre commune pour voter à votre place. Pour ce faire vous devez vous rendre au commissariat d'Epiney-sur-Seine ou auprès du tribunal d'instance de Saint-Denis muni de votre pièce d'identité. Compte tenu des délais de traitement et d'acheminement des procurations vers les bureaux de vote, n'attendez pas le dernier moment pour faire votre procuration. Chaque voix compte, faites entendre la vôtre. Slimane Benhammou Pdt Groupe RPC ●

Le budget communal EN DISCUSSION

Le budget 2017 sera voté en conseil municipal le 30 mars prochain. Les grandes lignes des orientations financières de la ville étaient présentées aux Villetaneusiens en réunion publique le 15 mars.

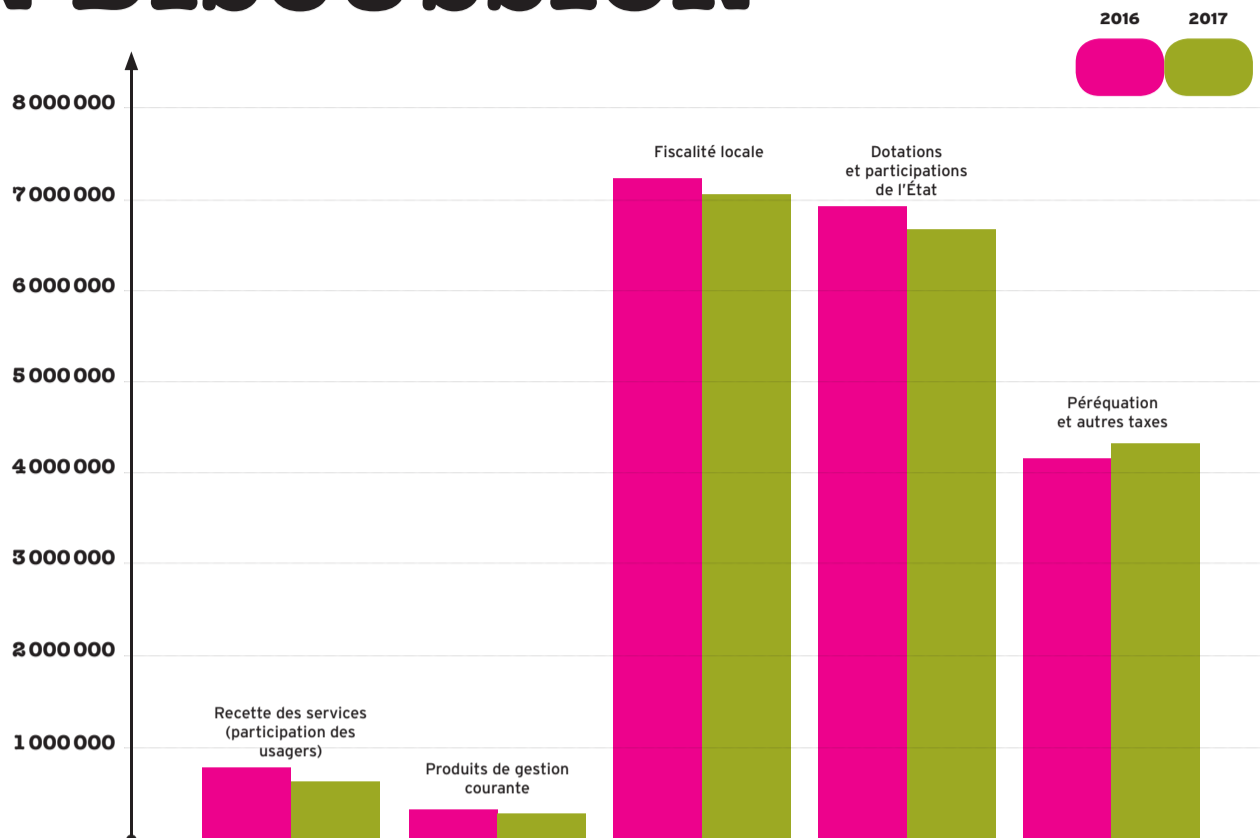
Ce 15 mars, une trentaine de personnes est venue en mairie pour prendre connaissance et échanger sur les orientations budgétaires de la Ville pour 2017. Thierry Duvernay, maire adjoint en charge des finances, et Carinne Juste ont tout d'abord expliqué les bases de la construction d'un budget municipal. Celui-ci se répartit en deux éléments: les recettes (voir graphique ci-contre) et les dépenses, et il doit être obligatoirement équilibré.

Des recettes en baisse

«Les recettes de la Ville subissent de nouvelles diminutions», explique Thierry Duvernay. *L'Etat baisse toujours plus ses dotations. La perte pour 2017 se monte à 361000 euros*. Ces dotations d'Etat représentent l'essentiel des ressources. Il faut savoir que l'apport des impôts locaux représente seulement 37% des recettes municipales. La Ville a fait le choix de ne pas augmenter le taux d'imposition des familles villetaneusiennes depuis 2009 pour la taxe d'habitation et depuis 1991 sur la taxe foncière. Sur votre feuille d'imposition, les taux pour la partie Ville seront donc stables tout

comme ceux de Plaine Commune qui sont désormais additionnés à ceux de la Ville. Ceux du Département ou de la Région ont connu quant à eux des évolutions à la hausse. Les revenus liés aux prestations payées par les Villetaneusiens (restauration scolaire, école de musique et de danse, études...) représentent eux aussi une part réduite des recettes. Pour combler ses manques, la ville démultiplie les recherches de subventions avec des résultats positifs en 2016.

Avec la création du Grand Paris, le système de pacte financier avec Plaine Commune a été modifié et complexifié. Pour répondre à la question posée par un Villetaneusien sur la métropole du Grand Paris, Carinne Juste a précisé : «Les villes riches et les villes pauvres bénéficient au même niveau des dotations du Grand Paris. On ne bénéficie plus de la dynamique de re-équilibre qu'on avait créé avec Plaine Commune».



Les recettes de fonctionnement atteignent 19 220 858 €

Préparer l'avenir

Le budget des services municipaux a été revu à la baisse de moins 3.76%. Ces baisses ont pu se faire en mutualisant des dépenses, en réalisant des marchés publics avec Plaine Commune, permettant d'obtenir des prix plus attractifs liés à une plus grande échelle. La volonté municipale est de maintenir le niveau de services aux habitants. Les projets voulus pour 2017 verront bien le jour : réalisation d'une œuvre mémorielle sur le parvis de la gare, Villetaneuse plage, mise en place de la réglementation du

stationnement... Une habitante présente à cette réunion publique, s'est interrogée sur la construction de la nouvelle piscine. Le Maire a précisé que «les recherches de financements sont toujours en cours. L'Université s'est associée fortement à cette démarche. Et le Département a annoncé un début de financement. Pour l'heure, des études ont lieu sur la faisabilité d'une reconstruction sur l'emplacement de l'ancienne piscine.»

Une bonne gestion

La bonne gestion menée par Ville-

taneuse a d'ailleurs été soulignée dans le rapport d'analyse financière de la Direction Générale des Finances Publiques. Celui-ci fait le constat «qu'en 2015, les principaux indicateurs financiers de la ville de Villetaneuse demeurent favorables». D'ailleurs, la capacité de désendettement de la ville est de 6 ans (contre 7 en 2016). L'objectif de ce budget «raisonnable» est aussi de favoriser l'autofinancement pour préparer l'avenir et les grands investissements qui devront être réalisés: centre nautique, école... ●



FOCUS

Citoyen un jour, citoyen toujours !

Faire société, c'est aussi satisfaire à certains rituels... C'est ce qu'ont vécu 32 «nouveaux» citoyens le 16 mars dernier en recevant leur «Livret citoyen» comportant, notamment, leur carte électorale, des mains du maire, Carinne Juste. A la veille de la grande consultation démocratique que constitue l'élection présidentielle et celles des députés le mois suivant, cette cérémonie de la citoyenneté avait donc une saveur toute particulière.

Photos : Erwann Quéré



Formations sur mesure À LA MAISON DE L'EMPLOI

Depuis quelques mois, la Maison de l'Emploi et de la Formation de Villetaneuse, sous la compétence de Plaine Commune, accueille le GRETA dans ses locaux. Cet organisme propose des formations pour adultes dans plusieurs domaines. Le jour de notre visite une quinzaine de stagiaires participait à un module de découverte des métiers de l'informatique.

Dès la conception de la Maison de l'Emploi, le lieu était prévu pour accueillir un organisme de formation. La volonté des élus de créer une MEF (Maison de l'emploi et de la formation) à Villetaneuse date de 1990. Cela part du constat qu'il manque des organismes de formation continue sur le territoire pour améliorer les niveaux de formation et de qualification des personnes en recherche d'emploi. C'est donc un GRETA qui s'est implanté depuis septembre 2016.

Des formations au plus proche des besoins

Le jour de notre visite, une quinzaine de personnes suivait un «parcours découverte des métiers du numérique et de la maintenance informatique». Un module de 300 heures pour des profils bien différents allant de l'élève en décrochage scolaire au demandeur d'emploi en impasse professionnelle, en passant par des travailleurs étrangers souhaitant valider des compétences acquises dans leur pays d'origine. A l'issue de cette formation, certains la compléteront par une immersion de 70 heures au sein d'une entreprise, les autres rebondiront vers un autre module pour affiner leur pro-



De gauche à droite, Yohan, Johan, Nadia, Kumar et Farid durant un «Parcours découverte des métiers numériques». (© E. Quéré)

jet professionnel.

Le GRETA de la Maison de l'Emploi développe sa montée en charge en proposant des formations diversifiées. Son développement est impulsé à la fois par son partenariat engagé avec Plaine Commune pour être au plus près des besoins identifiés sur le territoire, et par le «plan des 500 000» lancé par le gouvernement début 2016 pour saisir les nouvelles opportunités liées aux

secteurs en expansion (notamment les métiers du numérique et ceux de la transition écologique). Ainsi, pour 2017, plusieurs axes sont prévus :

- un module pour devenir technicien d'exploitation logistique;
- dans des domaines plus spécialisés, il est prévu une formation pour les personnes en contrats aidés travaillant dans l'Éducation Nationale;
- une formation sera également dédiée aux jeunes volontaires en-

gagés dans un service civique et citoyen.

- particulièrement à l'attention des habitants de Villetaneuse, il sera prochainement organisé une session d'accompagnement aux usages des outils numériques pour la recherche d'emploi.
- N'hésitez pas à pousser les portes de la Maison de l'Emploi et de la Formation ! ●

Erwann Quéré

Un GRETA, c'est quoi ?

Située rue de l'Université, face à la station Pablo Neruda du Tramway T8, la Maison de l'emploi et de la formation (MEF) regroupe dans un même lieu, l'espace Maison de l'emploi de Plaine Commune, la Mission Intercommunale pour l'Insertion des Jeunes (MIJ) ainsi que le GRETA. Sa mission est de proposer un accompagnement aux Villetaneusiens en recherche d'emploi et de formation. Le GRETA est un GRoupement d'ÉTABLISSEMENTS publics locaux d'enseignement qui mutualisent leurs compétences et leurs moyens pour proposer des formations continues pour adultes (salariés, demandeurs d'emploi) dans pratiquement tous les métiers. Les GRETA sont les services de formation continue de l'Éducation Nationale. On peut aussi bien y préparer une certification (diplôme ou titre) qu'une formation qualifiante ou un module à la carte.

gnte93@forpro-creteil.org
Tél : 01 49 44 42 70



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCOMBRANTS MARDI 28 MARS DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904**
- ATELIER JARDINAGE POUR LES ENFANTS MERCREDI 29 MARS DE 14H30 À 16H30 AU JARDIN PARTAGÉ DE LA DIVISION LECLERC / Tél. 06 50 99 77 27**
- ATELIER TREMPIN POUR LES RENCONTRES POUR L'EMPLOI MERCREDI 29 MARS DE 9H30 À 12H30 À MAISON DE L'EMPLOI / Tél. 01 71 86 36 00**
- ATELIER : NOS AMIS LES POULES MERCREDI 29 MARS DE 14H À 16H AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10**
- GRAND LOTO ET GOÛTER DE PRINTEMPS JEUDI 30 MARS À 14H AU PÔLE SENIORS / Tél. 01 49 46 10 90 ou 10 93**
- ATELIER RELAXATION/BIEN ÊTRE JEUDI 30 MARS DE 14H À 15H AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10**
- CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 30 MARS À 20H30 À L'HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00**
- 27^e RENCONTRES POUR L'EMPLOI À AUBERVILLIERS JEUDI 30 MARS DE 9H30 À 16H30 DOCK EIFFEL / Tél. 01 48 21 79 99**
- P'TIT DÉJ DE CLARA : SPÉCIAL SANTÉ VENDREDI 31 MARS DE 10H À 11H30 AU PAPS / Tél. 01 55 83 01 20 ou 01 49 98 91 10**

- ATELIER JARDINAGE EN FAMILLE SAMEDI 1^{ER} AVRIL DE 16H À 18H AU JARDIN PARTAGÉ DE LA DIVISION LECLERC / Tél. 06 50 99 77 27**
- PHARMACIE GOMBEAU DIMANCHE 2 AVRIL À STAINS / Tél. 01 48 26 20 13**
- PORTES OUVERTES DE LA FERME PÉDAGOGIQUE DIMANCHE 2 AVRIL DE 10H À 18H BUTTE PINSON / Tél. 09 73 55 47 58**
- PRIX CYCLISTE DU CONSEIL MUNICIPAL DIMANCHE 2 AVRIL À PARTIR DE 8H30 CENTRE DE VILLETANEUSE / Tél. 01 49 40 16 36**
- SEMAINE BASKET 100% EN ANGLAIS DU 3 AU 7 AVRIL GYMNASSE JESSE-OWENS / Attention, stage payant : 40 euros et nombre de places limité / Infos au 06 61 44 86 03**
- SORTIE EN FAMILLE : À LA RENCONTRE DES POULES DE LA BUTTE PINSON MERCREDI 5 AVRIL DE 14H À 17H BUTTE PINSON / Tél. 01 49 98 91 10**
- CHASSE AUX ŒUFS AVEC LE SECOURS POPULAIRE VENDREDI 7 AVRIL À 14H FERME PÉDAGOGIQUE DE L'UNIVERSITÉ PARIS 13 / Tél. 01 48 27 93 88 ou 01 48 23 86 10**
- UN CONTE À LA MÉDIATHÈQUE : « LES AVENTURES DE TI DOUDOU » SAMEDI 8 AVRIL À 15H MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 48 21 79 99 04**
- PHARMACIE DE L'AVENIR DIMANCHE 9 AVRIL À STAINS / Tél. 01 48 26 63 11**
- FORUM DES SÉJOURS MERCREDI 12 AVRIL À 18H ÉCOLE JB-CLÉMENT / Tél. 01 49 40 76 00**

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS) 15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville Tél. 01 55 83 01 20

- **PRÉLÈVEMENTS**
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.
A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous.
- **VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **PLANNING FAMILIAL**
Consultations gratuites assurées le lundi de 14h à 17h.
- **PERMANENCES CPAM**
Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ●

NAISSANCES

- Noyan Tellal
- Lyrone Togba
- Fernando De Jesus
- Almeida ■ Anis
- Kaidouch ■ Adam
- Aliane ■ Noah Batota
- Matondo ■ Yéli Traoré
- Diallo ■ Deaviga
- Ramachandran ■ Lïam
- Tsila Mbïa ■

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale.
Tél. 01 49 40 76 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

- Vos élus à votre écoute**
- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
 - Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
 - les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.
 - Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

- > Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
- > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- Conseiller juridique (accès au droit) : le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h
- Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

Centre socioculturel Clara-Zetkin

- Tél. 01 49 98 91 10
- L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin au 01 55 84 50 45 ●

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Agglo!

→ TÉL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 11 AVRIL 2017
DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS :
COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°49 - 28 MARS 2017 - HOTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 49 40 76 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Stéphanie Petit, Erwann Quéré • Photographes : Sadrî derraçil, Julien Jaullin (Studio Hans-Lucas), Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Erwann Quéré • Impression et photogravure : Imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 800 exemplaires • Numéro paritaire : 237 • ISSN : 1 252-058X